

Cahier programme

Soins infirmiers

180.A0

Table des matières

1. Bienvenue au Collège Ellis	2
2. Modèle pédagogique du Collège Ellis.....	3
2.1 Accessibilité aux études supérieures techniques	3
2.2 Intégration des valeurs fondamentales	3
2.3 Dimension humaine favorisant l'encadrement.....	3
2.4 Expertise professionnelle au service de l'éducation	4
2.5 Synergie du personnel	4
3. Présentation du programme 180.A0	5
4. But du programme	5
5. Profil du diplômé	5
6. L'équipe d'enseignants	7
7. Nature du travail	8
8. Perspectives professionnelles	8
9. Exigences des milieux de travail.....	9
10. Accessibilité aux études universitaires	11
11. Conditions d'admission.....	13
12. Épreuve uniforme de langue (EUL)	14
13. Épreuve synthèse programme (ESP)	14
14. Description des cours	15
15. Les stages (milieux et particularités)	18
15.1 Gestion des stages	19
16. Logigrammes des cours	20
16.1 Étudiants locaux.....	20
16.2 Étudiants internationaux	22
17. Matrice des compétences.....	25
18. Références	26

1. BIENVENUE AU COLLÈGE ELLIS

Le Collège Ellis est reconnu depuis plusieurs années pour son enseignement dynamique à dimension humaine. Avec ses trois campus ultramodernes, il s'est taillé une place enviable dans le milieu de la formation, et ce, grâce à l'excellence du travail de l'ensemble de son personnel qui allie ses efforts afin d'assurer aux étudiants une formation de grande qualité. Le Collège est également reconnu pour son excellent service de placement auprès des finissants ainsi que pour son engagement socioéconomique dans la région.



Notre projet éducatif prône les valeurs d'engagement, de dépassement et de service. Notre objectif est de préparer la relève de demain, une relève compétente et professionnelle tant au niveau du savoir que du savoir-faire et du savoir-être.

Comme tous les programmes d'études collégiales, le programme en Soins infirmiers est constitué, d'une part, de la formation générale : cours de français, de philosophie, d'anglais et d'éducation physique ainsi que des cours complémentaires; d'autre part, de la formation spécifique qui comprend l'ensemble des cours propres à votre programme.

Ce cahier vous présente une description du programme dans lequel vous vous engagez. Une brève présentation - définition, buts, compétences reliées au domaine des soins infirmiers, etc. - vous permettra de vous familiariser avec l'organisation de votre programme d'études.

Dans les pages suivantes, vous trouverez :

- Le modèle pédagogique du Collège Ellis;
- Le programme et ses perspectives professionnelles;
- La nature et les exigences du milieu du travail;
- L'accessibilité aux études universitaires;
- La grille de cours, etc.

Bon séjour au Collège,

L'équipe d'enseignants en Soins infirmiers et la direction du Collège Ellis

Le genre masculin est utilisé généralement dans le présent document dans le seul but d'en alléger le texte.

2. MODÈLE PÉDAGOGIQUE DU COLLÈGE ELLIS

Institution d'enseignement supérieur reconnue par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES), le Collège Ellis répond aux exigences du Règlement sur le régime des études collégiales. En tant que collège privé subventionné par le MES, l'institution doit également se conformer à la Loi sur l'enseignement privé et à ses exigences.

2.1 ACCESSIBILITÉ AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES TECHNIQUES

Le Collège Ellis propose des programmes uniques dans la région du Centre-du-Québec, en Mauricie et en Montérégie. Un de ces programmes répond à un contingentement du MES, il s'agit du programme *Techniques policières*. Cependant, pour l'ensemble des programmes, le Collège favorise l'accessibilité. Les activités de promotions de nos programmes et des professions liées à ceux-ci se font dans de nombreuses régions du Québec. Outre le Centre-du-Québec, la Mauricie et la Montérégie, la plupart des régions du Québec sont visitées.

Pour favoriser l'accessibilité des jeunes à la formation collégiale, le Collège Ellis admet dans ses programmes d'études des étudiants qui détiennent leur diplôme d'études secondaires (condition d'admission essentielle) et qui présentent des qualités et des caractéristiques propres aux programmes d'études offerts au Collège. Des tests et des entrevues d'admission viennent compléter le dossier d'admission dans certains programmes seulement.

Les étudiants inscrits au Collège ont accès au service de prêts et de bourses du MES. De plus, le Collège propose différents aménagements pour alléger le fardeau financier de ses étudiants : étalement des paiements, paiements différés, etc.

2.2 INTÉGRATION DES VALEURS FONDAMENTALES

Le Collège Ellis inscrit dans son énoncé de mission, le développement de valeurs institutionnelles : engagement, dépassement, service. Discipline, code de déontologie, guide de l'étudiant et encadrement serré du cheminement scolaire viennent compléter le modèle.

2.3 DIMENSION HUMAINE FAVORISANT L'ENCADREMENT

De taille humaine, le Collège met au service de sa clientèle étudiante un environnement physique contemporain, sécuritaire et pourvu du matériel éducatif requis qui assure des lieux favorables à l'apprentissage dans trois campus à Drummondville, à Trois-Rivières et à Longueuil. Des résidences étudiantes des plus modernes, des laboratoires spacieux, des équipements de la plus récente technologie, des salles d'entraînement sophistiquées (sauf pour Longueuil), des stationnements (sauf pour Longueuil) et un service de placement en stages.

Par sa dimension, le Collège peut assurer un encadrement étroit de ses étudiants et les accompagner plus facilement à la réussite de leurs études. L'organisation des programmes, sous l'autorité de coordonnateurs et du directeur des études facilite le suivi individuel des étudiants. Un guide des étudiants, un code de déontologie, un responsable de

l'encadrement, des dossiers de comportement et des politiques institutionnelles complètent les outils disponibles pour assurer la réussite de chacun.

2.4 EXPERTISE PROFESSIONNELLE AU SERVICE DE L'ÉDUCATION

Le Collège Ellis se distingue dans le réseau collégial québécois, par son modèle de formation technique en lien étroit avec le milieu du travail. Ce modèle prend assise sur des programmes qui répondent aux besoins de la société québécoise. Il se caractérise surtout par ses enseignants issus du milieu professionnel et qui sont en pratique active dans leur domaine de spécialité. Ainsi, dans chacun des programmes offerts, les activités d'apprentissage (cours) sont dispensées par des professionnels externes. À titre d'exemple, en *Techniques policières*, des policiers des grandes organisations policières (Sûreté du Québec, Service de police de la ville de Montréal, etc.), des criminologues, des psychologues et des avocats assurent la formation aux étudiants. Les histoires de cas, les exemples et les exercices sont tirés de leur expérience quotidienne de travail. Cette pratique rend la formation riche et actuelle. En *Techniques juridiques*, les enseignants sont des avocats ou des notaires, en *éducation spécialisée*, des éducateurs spécialisés, des psychologues et des travailleurs sociaux font de même. En techniques de la santé, des inhalothérapeutes prennent de leur temps de pratiques en milieux hospitaliers pour venir dispenser la formation dans le programme *Techniques d'inhalothérapie*. Le même modèle s'applique en *Soins préhospitaliers d'urgence*. En *Techniques de physiothérapie*, les enseignants sont des technologues en physiothérapie ou des physiothérapeutes de métier qui s'assurent de donner une formation à la fine pointe des méthodes actuelles. Il en est de même pour le programme en *Soins infirmiers*, où des infirmières et infirmiers, toujours en pratique dans leur domaine, transmettent le meilleur de leurs connaissances aux fins de la formation des étudiants. Ces professionnels deviennent enseignants à raison d'une journée ou deux par semaine pour donner la formation spécialisée. Ils assurent également l'assistance et l'encadrement des étudiants. Ils sont concernés par la formation et participent à leur perfectionnement pédagogique. Ce modèle permet au Collège de disposer d'une équipe d'enseignants des matières disciplinaires d'enseignement en maîtrise de leur art, de leur profession.

2.5 SYNERGIE DU PERSONNEL

Afin de mener à bien la mission du Collège dans les meilleures conditions, la direction du Collège fait preuve de leadership et de créativité. Le personnel s'investit dans le développement du Collège. Tous contribuent aux opérations institutionnelles (évaluation, recrutement, information, consultation, etc.) et aux services aux étudiants (accueil et encadrement des étudiants, aide à la réussite, discipline, etc.). La direction du Collège est active au sein de l'Association des collèges privés du Québec (ACPQ), organisation porte-parole auprès du ministère de l'Enseignement supérieur. Le directeur général siège au conseil général, instance décisionnelle de l'ACPQ.

Pour sa part, le Collège juge important que les enseignants spécialistes aient une bonne compréhension des méthodes et modèles servant à élaborer une formation et qu'ils en comprennent les grandes étapes. Pour s'en assurer, le Collège planifie annuellement des formations sur différents thèmes pédagogiques. De plus, un soutien constant tout au long de l'année est offert aux enseignants tant au niveau des plans de cours, de la planification, de la conception et de la diffusion d'une activité d'apprentissage que de l'évaluation.

3. PRÉSENTATION DU PROGRAMME 180.A0

Le programme *Soins infirmiers* (180.A0) a été approuvé par le ministère de l'Enseignement supérieur et se détaille comme suit :

Type de sanction :	Diplôme d'études collégiales (DEC)	
Durée totale :	Cheminement sur 6 sessions 3 ans 2805 heures (environ 32 heures/semaine/session)	
Nombre de cours :	22 cours de formation spécifique 14 cours de formation générale 36 cours au total	
Formation générale	26,65 unités	660 heures
Formation spécifique	64.97 unités	2145 heures
Nombre total d'unités :	91.62 unités	2775 heures

La réussite du programme d'études vous permet de vous qualifier pour exercer votre profession en fonction des compétences attendues à l'entrée sur le marché du travail. La teneur de vos apprentissages contribue à assurer votre polyvalence.

4. BUT DU PROGRAMME

Le programme Soins infirmiers 180.A0 vise à former des personnes aptes à exercer la profession d'infirmières, sous réserve de remplir les conditions établies par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

5. PROFIL DU DIPLÔMÉ

Intervenant du domaine de la santé, le diplômé en Soins infirmiers 180.A0 du Collège Ellis travaille en équipe, en étroite collaboration l'équipe multidisciplinaire (médecin, travailleurs sociaux, préposés aux bénéficiaires, etc.). Ayant reçu une formation élargie dans divers domaines (périnatalité, santé mentale, médecine, chirurgie, pédiatrie, etc.), vous aurez la possibilité de vous orienter vers le milieu qui vous intéresse le plus. Vous aurez également la possibilité de continuer votre formation à l'université avec le

programme DEC-BAC qui vous permet l'obtention d'un BAC en accéléré (2 ans). L'infirmière diplômée du Collège peut exercer sa profession dans plusieurs milieux comme les CHSLD, les milieux hospitaliers, les cliniques, les pharmacies, les cabinets de médecins, les entreprises, les organismes communautaires, les centres d'appels, les milieux scolaire, les centres de réadaptation et les CLSC.

Le diplômé en Soins infirmiers 180.A0 du Collège Ellis démontre des attitudes personnelles et professionnelles appropriées au domaine de la santé, notamment l'autonomie, le jugement et le discernement, l'esprit d'analyse et de synthèse, le sens de l'observation, la précision dans l'exécution technique, la discrétion et l'éthique, ainsi que le professionnalisme. Il sait composer avec le stress généré par son travail, notamment en adoptant de saines habitudes de vies au travail et en dehors de sa vie professionnelle. Il présente de belles valeurs humaines et professionnelles, entre autres, celles qui sont soutenues par le Collège dans son projet éducatif : engagement, dépassement et service.

Le diplômé obtient son droit de pratique en répondant aux exigences de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. Avec le permis délivré par l'OIIQ, il peut exercer sa profession dans les autres provinces du Canada. Il maîtrise la langue française en tant qu'outil prépondérant de travail, il démontre une utilisation fonctionnelle de l'anglais pour accomplir les différentes tâches qu'exige sa profession. Il possède des qualités sociales favorisant son intégration au milieu du travail, une ouverture sur le monde et aux différentes cultures qui compose la société québécoise.

Il assume le maintien de ses compétences professionnelles tout au long de sa carrière par des mises à jour fréquentes de ses connaissances, soit par une démarche autodidacte ou structurée dans le cadre d'une formation institutionnelle.

Avec les outils d'application et de protocoles courants en soins infirmiers, il accomplit avec efficacité, particulièrement les tâches suivantes :

- Planifier et évaluer les soins à donner.
- Évaluer la condition physique et mentale des patient(e)s.
- Informer les patient(e)s et leur famille sur certains aspects de santé.
- Collaborer avec des équipes interdisciplinaires de soins de santé.
- Administrer les médicaments et les traitements prescrits.
- Ajuster le plan thérapeutique infirmier.
- Surveiller, évaluer, documenter et consigner les symptômes et les changements dans l'état des patient(e)s.
- Assister les médecins lors des interventions chirurgicales et des procédures médicales.
- Superviser, s'il y a lieu, d'autres membres du personnel.
- Exécuter la démarche de renvoi des patient(e)s.

6. L'ÉQUIPE D'ENSEIGNANTS

Le Collège Ellis privilégie l'embauche, comme enseignants dans les programmes dispensés, de professionnels du milieu. C'est ainsi que des infirmiers/infirmières en pratique active assurent les charges de cours de l'ensemble du programme tout en poursuivant leurs activités professionnelles. Cette particularité du Collège Ellis assure une formation en lien étroit avec le domaine de la santé. Actuellement, 2 infirmiers ont des postes temps plein au collège et se partagent la responsabilité de la formation sous la coordination de madame Caroline Blackburn.

Nom	Lieu de pratique	Disciplines d'enseignement
Ahmed, Samy Allal	Collège Ellis, Longueuil	Ateliers d'apprentissage et habileté cliniques 1 Pharmacologie Superviseur de stage en médecine chirurgie
Estelle Clusiaux	Collège Ellis, Longueuil Centre de réadaptation Le Virage Hôpital Charles Lemoine	Introduction à la profession Prévention de la santé et soins communautaires Soins en santé mentale (théorie + stage)
Munger, Jonathan	Hôpital de La Sarre en Abitibi Hôpital Pierre-Boucher Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)	Réanimation 1 Réanimation 2
Leclair Boisvert, Kim		Comportement humain 1 Comportement humain 2
Sybille Strozzi	Collège Ellis, Longueuil École IESN Groupe Kiné-Concept, Montréal	Anatomie et physiologie 1 Anatomie et physiologie 2 Microbiologie et immunologie
Poulin-Huot, Catherine-Sarah	Collège Ellis, Longueuil Rockland MD, Ville Mont-Royal Serenis, Agence de placement (Hôpital régional de Rimouski, CHSLD Rimouski)	Médecine chirurgie 2 (théorie) Médecine chirurgie 3 (théorie + stage)
Lamiroui, Sid Ali	Hôpital Lasalle	Superviseur de stage en médecine chirurgie
Karine Tessier	CISSS de la Montérégie-est	Technicienne en travaux pratiques
Guenoun, Julie	Enseignante en collège publique en biologie	Anatomie et physiologie 3
Hébert, Catherine	Cité de la santé de Laval Agence de placement infirmier	Soins à la famille et au nouveau-né (théorie + stage) Stage médecine chirurgie Soins aux enfants et aux adolescents (théorie + stage)
Roxanne Gagné Dupuis	Agence de placement infirmier Région éloignée	Ateliers d'apprentissage et habileté clinique Stage finaux Santé communautaire Gériatrie
Laurie Lemay	Hôpital Ste-Justine	Soins aux enfants et aux adolescents Santé mentale
Caroline Girouard		Technicienne en travaux pratiques et formatrice en PDSP

7. NATURE DU TRAVAIL

Les infirmières et infirmiers assument la responsabilité d'un ensemble de soins infirmiers selon les besoins biopsychosociaux des patients ou des groupes de personnes qui leur sont confiés.

Ils évaluent l'état de santé des patients, déterminent et assurent la réalisation du plan de soins et de traitements infirmiers. Ils prodiguent les soins et traitements infirmiers et médicaux dans le but de maintenir la santé ou de la rétablir et de prévenir la maladie.

Les infirmières et infirmiers planifient, dispensent et évaluent l'enseignement aux patients, à leurs proches et à des groupes de personnes. Ils participent aussi à la recherche visant la promotion de la santé et la prévention de la maladie.

Intérêts, aptitudes et types de personnalité nécessaires

- Aimer travailler en contact avec le public
- Aimer travailler en équipe avec des collègues ou d'autres professionnels
- Aimer travailler physiquement ou manipuler des instruments
- Avoir une bonne résistance au stress
- Avoir une facilité à communiquer et une capacité d'écoute
- Être responsable et organisé
- Faire preuve d'initiative et être autonome
- Posséder une capacité d'analyse et de synthèse

Type de personnalité (RIASEC)


SIA

- S - Préférer être en contact avec les personnes ou les aider
- I - Préférer étudier et comprendre les phénomènes et résoudre les situations problématiques
- A - Préférer accomplir des tâches créatives

Source : avenirensante.gouv.qc.ca

8. PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Faire carrière dans le domaine de la santé et des services sociaux permet de travailler dans une variété d'établissements à multiples missions, tant dans le réseau public que dans le réseau privé. Par exemple, un travailleur peut être appelé à se déplacer dans un CHSLD ou à domicile, recevoir des patients au CLSC ou faire de la garde à l'hôpital.

Le système de la santé et des services sociaux du Québec  comprend le ministère de la Santé et des Services sociaux, les organismes qui relèvent du ministre de même que les établissements du réseau. Chacun a des responsabilités particulières en raison de sa mission et de ses mandats. Afin de t'aider à t'y retrouver, découvre les différentes missions des milieux de travail du secteur public de la santé et des services sociaux :

- Les centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) et les centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS)
- Les centres hospitaliers, centres hospitaliers universitaires et instituts universitaires
- Les centres de réadaptation
- Les CISSS et CIUSSS offrant des services de protection et de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation et leurs familles
- Les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD)
- Les centres locaux de services communautaires (CLSC)
- Urgences-santé

Le fait de pouvoir travailler dans des milieux variés permet d'accompagner de nombreuses clientèles. Il est donc possible de jouer un rôle important dans la vie des gens et d'aider concrètement la communauté.

Source : avenirensante.gouv.qc.ca

À la suite de l'obtention de votre DEC en soins infirmiers au Collège Ellis, il est possible de poursuivre votre formation à l'université pour l'obtention d'un baccalauréat. Selon votre cote R, vous pouvez vous inscrire au programme DEC-BAC qui vous permet d'obtenir votre baccalauréat plus rapidement soit en 2 ans plutôt que 3 ans. L'acquisition de ce diplôme universitaire vous permettra d'avoir le titre d'infirmière clinicienne et vous ouvrira des opportunités de carrière selon les exigences du milieu de travail (voir section suivante).

9. EXIGENCES DES MILIEUX DE TRAVAIL

Quelle est la différence entre infirmier(ère) et infirmier(ère) auxiliaire ?

- Un(e) infirmier(ère) auxiliaire *ne peut pas* évaluer la condition physique et mentale d'un patient;
- Un(e) infirmier(ère) auxiliaire *ne peut pas* exercer une surveillance clinique de la condition des personnes dont l'état de santé présente des risques;
- Un(e) infirmier(ère) auxiliaire *ne peut pas* effectuer des examens et des tests diagnostiques invasifs (nécessitant une hospitalisation et comportant un certain nombre d'effets secondaires), selon une ordonnance;
- Un(e) infirmier(ère) auxiliaire *ne peut pas* effectuer et ajuster les traitements médicaux, selon une ordonnance;
- D'autres actes réservés aux infirmiers(ères) tels que le suivi de la grossesse, la pratique des accouchements, le suivi postnatal, etc.

Quelle est la différence entre infirmier(ère) en soins généraux et infirmier(ère) clinicien(ne) ?

- Un(e) **infirmier(ère) en soins généraux** détient au minimum un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers et prodigue des soins infirmiers généraux à des patients de tous âges.
- Un(e) infirmier(ère) en soins généraux *ne peut pas* mettre en œuvre et coordonner un programme de soins infirmiers;
- Un(e) infirmier(ère) en soins généraux *ne peut pas* prodiguer des soins et des traitements à des personnes présentant des problèmes de santé complexes;
- Un(e) infirmier(ère) en soins généraux prodigue des soins infirmiers tels qu'évaluer l'état de santé d'une personne, déterminer et assurer la réalisation du plan thérapeutique infirmier et prodiguer des soins et traitements infirmiers et médicaux tels que dans les services de médecine-chirurgie (*mais également en soins des plaies*), les soins d'urgence, les interventions de première ligne en santé mentale, les centres de prélèvements sanguins, les centres de vaccination.
- En milieu hospitalier, l'infirmier(ère) en soins généraux effectue souvent des rotations dans les différentes unités (*urgence, soins intensifs, santé mentale, périnatalité et pédiatrie*) selon les besoins de l'établissement.

Source : <https://www.metiers-quebec.org/sante/infirmier.htm>

10. ACCESSIBILITÉ AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES

- *L'infirmier(ère) clinicien(ne)* détient un baccalauréat en sciences infirmières et travaille généralement au sein d'une *seule unité clinique* d'un centre hospitalier, même s'il n'y a pas de spécialisation dans un domaine particulier.
- L'infirmier(ère) clinicien(ne) prodigue des soins infirmiers généraux à des patients de tous âges, mais également des soins infirmiers et des traitements à personnes souffrant de problèmes de santé complexes.
- L'infirmier(ère) clinicien(ne) peut également concevoir, appliquer, coordonner et évaluer un programme de soins infirmiers requérant des connaissances avancées, visant des problèmes de santé complexes et faire partie intégrante d'une équipe de soins interdisciplinaires au sein d'une unité de soins spécialisés.
- Généralement, l'infirmier(ère) clinicien(ne) travaille au sein d'une unité clinique en particulier, telle que : soins de première ligne (traumatologie et urgence), soins intensifs, soins palliatifs, soins gériatriques, santé communautaire, réadaptation et maladies chroniques, santé mentale, pédiatrie générale, périnatalité, etc.), mais SANS détenir une certification de spécialisation.
- On les retrouve au sein des unités spécialisées non seulement dans les centres hospitaliers universitaires (*CUSM, CHUM, CHU de Québec, CHUS, CHU Ste-Justine*) et autres hôpitaux avec affiliation universitaire, mais également dans de nombreux hôpitaux de la province (*notamment ceux occupant un rôle de centre de référence régional pour certaines spécialités*).
- Il est possible également de vous spécialiser en obstétrique en devenant *consultant en lactation diplômé* afin de fournir de l'intervention clinique en allaitement et lactation humaine auprès de mères et de leur nourrisson. Vous aurez pour tâches d'effectuer des évaluations complètes de la mère, de l'enfant et de l'alimentation en lien avec la lactation, élaborer et mettre en œuvre un plan d'alimentation personnalisée en collaboration avec la mère, conseiller la mère sur les thérapies complémentaires pendant l'allaitement et de leurs effets sur la production de lait de la mère ainsi que sur l'enfant, fournir des conseils, du soutien et des encouragements qui permettent aux mères d'atteindre leurs objectifs d'allaitement.
- On les retrouve également au sein des CLSC pour la conception, l'élaboration et l'évaluation de programmes de santé (*ex : santé scolaire, santé communautaire, santé en milieu de travail, soins à domicile*), certains CHSLD pour la gestion des activités cliniques et soins infirmiers plus complexes que les soins infirmiers courants dans ces établissements, ainsi que dans les centres de réadaptation (en déficience physique, en déficience intellectuelle, en dépendances).

D'autres milieux exigent de détenir une formation universitaire en soins infirmiers pour pratiquer comme infirmier(ère) notamment au sein des Forces armées canadiennes ou évacuation aéromédicale.

Ils peuvent poursuivre des études supérieures afin d'obtenir une spécialisation clinique en soins infirmiers (*santé mentale, soins de première ligne, soins intensifs, prévention des infections, chirurgie, etc.*) ou devenir infirmier(ère) praticien(ne) spécialisé(e); enseignant(e) en soins infirmiers; conseiller(ère) en soins infirmiers ou gestionnaire en soins infirmiers.

L'infirmier(ère) clinicien(ne) spécialisé(e) en prévention et contrôle des infections possède une expérience clinique spécifique en prévention et contrôle des infections ayant suivi un diplôme de 2^e cycle universitaire en prévention et contrôle des infections et détient un certificat de spécialiste émis par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec qui lui permet de procéder à l'identification des facteurs qui ont une incidence sur la survenue des infections tant chez le patient que chez une population donnée.

Il ou elle assure la surveillance des infections en temps réel, analyse des risques infectieux présents ou appréhendés réalise des enquêtes épidémiologiques et met en place des moyens et des stratégies pour prévenir l'acquisition et en contrôler la transmission des infections et, ainsi, éviter l'écllosion de maladies infectieuses.

Il ou elle travaille en étroite collaboration avec les médecins microbiologistes-infectiologistes, les médecins spécialistes en santé publique, les médecins d'urgence, les infirmiers(ères) aux urgences, les épidémiologistes et autres spécialistes en santé publique au sein d'une direction régionale de la santé publique ou au sein du service d'infectiologie d'un établissement hospitalier.

Au cours de la pandémie de COVID 19, les infirmiers(ères) en prévention et contrôle des infections ont joué un rôle primordial afin d'assurer la santé et la sécurité des patients et du personnel en milieu de santé.

L'infirmier(ère) praticien(ne) spécialisé(e) possède une solide expérience clinique dans un secteur des soins infirmiers et ayant complété une maîtrise en sciences infirmières ou un diplôme d'études supérieures de 2^e cycle universitaire en pratique infirmière spécialisée, ainsi qu'un certificat de spécialiste émis par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

Il ou elle dispense des soins infirmiers et médicaux de nature complexe, mais peut également prescrire des examens diagnostiques, des médicaments et des traitements selon son domaine de spécialité et selon les limites de ses compétences.

Il ou elle ne remplace pas le médecin spécialiste, c'est un(e) collaborateur(trice) de premier ordre pour ce dernier. Il existe de nombreux secteurs de spécialisation tels que :

- Cardiologie et pneumologie, neurologie et neurochirurgie, néphrologie, oncologie et soins palliatifs, périnatalité (obstétrique-gynécologie), pédiatrie et néonatalogie, santé mentale et psychiatrie, soins intensifs, soins de première ligne (traumatologie et urgence spécialisée), chirurgie, etc.

On retrouve des unités spécialisées non seulement dans les centres hospitaliers universitaires (CUSM, CHUM, CHU de Québec, CHUS, CHU Ste-Justine) et autres hôpitaux avec affiliation universitaire, mais également dans de nombreux hôpitaux de la province (notamment ceux occupant un rôle de centre de référence régional pour certaines spécialités).

Un(e) *conseiller(ère) en soins infirmiers* détient au minimum, un baccalauréat en sciences infirmières, mais souvent une maîtrise en sciences infirmières voit à orienter les équipes sur les questions relatives aux soins infirmiers.

En plus de prodiguer des soins aux patients, cette personne est appelée à concevoir, à diffuser, à évaluer et à réviser des programmes d'orientation, de formation et de mise à jour des connaissances du personnel infirmier et des stagiaires, ou encore des programmes d'amélioration de la qualité des soins.

En tant que spécialiste de la résolution de problèmes infirmiers et des nouvelles pratiques infirmières; il ou elle informe le personnel infirmier sur toute nouvelle pratique exemplaire, les guide en leur proposant des solutions pour améliorer la qualité des soins et développe de nouveaux outils cliniques.

Source : <https://www.metiers-quebec.org/sante/infirmier.htm>

11. CONDITIONS D'ADMISSION

Science et technologie de l'environnement ou Science et environnement de la 4e secondaire
ET
Chimie 5e secondaire
OU
Sciences physiques 436
ET
Chimie 534

NOTE :

Il est possible de faire une demande d'admission, même si des cours préalables au programme sont manquants. Toutefois, ces préalables doivent être terminés pour la rentrée scolaire. Concernant le cours préalable de chimie, il est possible de le compléter dans les trois premières sessions du programme au besoin. Trois options s'offrent à toi pour faire les cours manquants :

- Cours de mise à niveau offerts dans les cégeps
- Cours de niveau secondaire offerts dans les différentes commissions scolaires (service d'éducation aux adultes)
- Cours de niveau secondaire à distance offerts à la Commission scolaire La Riveraine de Nicolet

12. ÉPREUVE UNIFORME DE LANGUE (EUL)

Pour l'obtention du diplôme d'études collégiales, vous devez réussir l'épreuve uniforme de français exigée par le Ministère. Le but de l'épreuve ministérielle de français est de vérifier que l'étudiant possède, au terme des cours de formation générale commune en langue d'enseignement et littérature, les compétences suffisantes en lecture et en écriture pour comprendre des textes littéraires et pour énoncer un point de vue critique pertinent, cohérent et écrit dans une langue correcte.

L'étudiant doit produire une dissertation critique à partir de textes littéraires qui servent de déclencheurs à sa réflexion. Autant les cours de français que ceux de littérature du Collège Ellis sont conçus afin de s'assurer que l'étudiant possède tous les outils nécessaires à la réussite de cette épreuve. En effet, le Collège offre un cours de ***Français - mise à niveau*** pour tout étudiant qui fait son entrée au Collège. **Ce cours est obligatoire à moins que l'étudiant n'ait réussi l'épreuve uniforme de français ou qu'il n'ait réussi le test de classement avec une note d'au moins 75 % lors de son inscription au Collège.**

13. ÉPREUVE SYNTHÈSE PROGRAMME (ESP)

L'épreuve synthèse de programme vise à attester l'intégration des apprentissages de l'ensemble du programme. Par le biais de cet examen, le Collège s'assure que, les notions apprises par l'étudiant depuis la première session d'études, sont acquises et maîtrisées afin de lui permettre de répondre aux exigences des différents milieux de travail. La réussite de cette épreuve synthèse de programme est une condition essentielle à l'obtention du diplôme d'études collégiales. De plus, l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec reconnaît la réussite de cette épreuve pour la délivrance du permis de pratique.

Afin d'avoir accès à l'ESP, l'étudiant doit avoir finaliser la totalité de la formation générale ainsi que de la formation spécifique. Si la totalité de la formation générale n'est pas finalisé lors de l'achèvement de la formation spécifique, l'étudiant bénéficie d'un **MAXIMUM D'UN AN** pour compléter le tout. Pendant cette période, l'étudiant peut se voir imposer un plan de maintien de compétences dans le but de conserver les notions acquises et de l'aider à réussir son ESP lorsqu'il sera admissible. Advenant le cas où l'étudiant dépasserait le délai maximum d'un an permis pour finaliser sa formation générale en fin de formation spécifique, l'étudiant pourrait se voir contraint à recommencer certains cours de la formation spécifique à la discrétion de la coordination du programme.

14. DESCRIPTION DES COURS

Pour vous donner un aperçu du programme d'études *Soins infirmiers 180.A0*, voici une brève description de chacun des cours de la formation spécifique. (Pour plus de détails, référez-vous à la section « **Formation spécifique** ».)

Cours	Description
Introduction à la profession soins infirmiers (180-101-CE)	Dans ce premier cours disciplinaire du programme technique en soins infirmiers, l'analyse de situations professionnelles ainsi que l'exploration de parcours et de récits de carrière permettent l'acquisition des fondements légaux, déontologiques et éthiques de la fonction d'infirmier et d'infirmière. L'étudiant se familiarise également avec différents modèles de soins infirmiers et approfondit les concepts et les dimensions du modèle adopté par le programme du Collège Ellis et les établissements de santé canadien et québécois.
Ateliers d'apprentissage et habiletés cliniques I (180-10A-CE)	L'étudiant apprend à agir pour la prévention et le contrôle des infections et adopte les pratiques exemplaires d'asepsie lors des méthodes de soins et lors du contact avec le client. Il interprète les données recueillies afin d'être en mesure d'identifier les besoins de santé des personnes et de mettre en place des interventions et des mesures de surveillance appropriées. Il sera en mesure d'utiliser des méthodes d'évaluations et des méthodes de soins.
Réanimation 1 (180-10R-CE)	Au terme de ce cours, l'étudiante ou l'étudiant est capable d'identifier une situation urgente et d'appliquer les nouvelles normes de réanimation cardio-respiratoire et de l'accident vasculaire cérébral (AVC). Il acquiert ainsi sa carte de compétence de la Fondation des maladies du cœur pour la réanimation cardio-respiratoire - soins immédiats (RCR). Il sera en mesure d'adapter ces interventions aux diverses situations d'urgence de la vie courante (exemples : hémorragie, plaies, brûlures, etc.). De plus, il apprend à gérer son stress et ses émotions en prenant conscience de ses réactions devant une situation d'urgence et en identifiant des stratégies qui lui permettent de rester efficace dans ce contexte particulier de soins.
Anatomie et physiologie 1 (101-10B-CE)	Ce cours débute la formation en biologie en mettant en évidence la recherche constante d'équilibre assurée par le corps humain en réponse à des stimuli internes ou externes. Les différents mécanismes qui assurent cet équilibre, ou <i>homéostasie</i> , gouvernent le bon fonctionnement de tous les systèmes de l'organisme. Ce cours présente donc les principes de base de l'homéostasie, et aborde de façon approfondie les systèmes tégumentaire, cardiovasculaire et respiratoire en présentant des cas où ces systèmes se retrouvent en déséquilibre homéostatique.
Comportement humain 1 (350-100-CE)	Au terme de ce cours, l'étudiante ou l'étudiant sera capable de moduler sa façon de communiquer avec le patient en tenant compte de son âge et de sa compréhension, et ce, afin d'optimiser son intervention. De plus, ce cours vise à connaître les principes et les principales étapes du développement psychologique de l'enfant et de l'adolescent, plus précisément depuis sa naissance jusqu'à l'âge de la puberté. L'adaptation de la pratique quotidienne des soins infirmiers aux différents stades de développement sur les plans affectif, cognitif, moral et social des enfants et des adolescents s'inscrit dans une perspective de développement personnel de l'étudiante ou de l'étudiant. Par conséquent, il est amené à constater l'importance de la communication dans ses interventions.
Anatomie et physiologie 2 (101-20B-CE)	Ce second cours poursuit la formation en biologie des étudiants en soins infirmiers, toujours en privilégiant l'étude homéostatique de la physiologie humaine appuyée par les concepts d'organisation structurale et d'anatomie générale du corps humain. En reprenant les concepts d'équilibre homéostatique abordés dans le cours Anatomie et physiologie I, ce cours met en évidence la recherche constante d'équilibre assurée par le corps humain en réponse à des stimuli internes ou externes. Dans cette optique, l'étude approfondie du système cardiovasculaire et de l'endocrinologie assure la compréhension des mécanismes plus complexes de rétroaction biologique. Enfin, la physiologie rénale sera également étudiée en profondeur, tout en abordant des concepts de régulation de l'osmolarité.

Ateliers d'apprentissage et habiletés cliniques II (180-20A-CE)	L'étudiant poursuit l'acquisition des habiletés reliées aux techniques de soins infirmiers. Il apprend à maîtriser le concept de l'asepsie et à l'appliquer dans la réalisation de différentes méthodes de soins comme les pansements, les injections, l'administration des solutés, prise de sang ou d'autres techniques invasives. L'étudiant développe sa dextérité et exécute les différentes étapes des méthodes de soins par une approche sécuritaire et rigoureuse. Il interprète les données recueillies afin d'être en mesure d'identifier les besoins de santé des personnes et de mettre en place des interventions et des mesures de surveillance appropriées. Développer une méthode de résolution de problème autour des pathologies diverses.
Pharmacologie (180-20P-CE)	Ce cours introduit les concepts théoriques de la pharmacologie auprès des étudiants et étudiantes en technique de soins infirmiers. Les mathématiques de base permettant le calcul des doses seront d'abord révisées et évaluées. Par la suite, les principes généraux de la pharmacologie seront abordés de façon approfondie, tout en effectuant des liens avec les différences inter-individuelles, les principales contre-indications ainsi que les lois et normes régissant l'administration des médicaments au Canada. Enfin, le cours abordera les classes principales des médicaments employés selon les situations cliniques, tout en misant sur l'identification de diverses informations (mode d'action, effets secondaires, profil pharmacologique, etc.) dans le Guide des médicaments.
Médecine et Chirurgie 1 (180-20S-CE)	L'étudiant se familiarisera avec les appareils et les fournitures médicaux utilisés dans la pratique infirmière. Il apprend à maîtriser le concept de l'asepsie et à l'appliquer dans la réalisation de différentes méthodes de soins comme les pansements, les injections, l'administration des solutés ou d'autres techniques invasives. L'étudiant développe sa dextérité et exécute les différentes étapes des méthodes de soins par une approche sécuritaire et rigoureuse. L'étudiant explore les nouvelles technologies émergentes pour le domaine des soins de santé. Ce cours permettra à l'étudiante ou l'étudiant de développer sa capacité à communiquer et d'intervenir auprès d'une clientèle adulte et de personnes âgées hospitalisées en médecine. Par conséquent, il devra mobiliser les différentes connaissances scientifiques et techniques acquises.
Comportement humain II (350-200-CE)	Ce cours vise à faire connaître les principes et les principales étapes du développement psychologique de l'adulte, plus précisément à partir de la transition de l'adolescence à l'âge du jeune adulte, en passant par l'âge mûr, et jusqu'à la personne âgée ainsi que sa fin de vie, de façon à maximiser la qualité et l'efficacité des interventions cliniques de l'infirmière ou de l'infirmier. L'adaptation de la pratique quotidienne des soins infirmiers aux différents stades de développement sur les plans affectif, cognitif, moral et social des adultes s'inscrit dans une perspective de développement personnel de l'étudiant. De fait, il est amené à constater que pour être efficace, il doit moduler ses communications selon l'âge de la personne.
Médecine et Chirurgie 2 (180-30S-CE)	Ce cours permettra à l'étudiante ou l'étudiant de s'initier aux désordres infectieux et de développer des méthodes de soins relatives aux soins chirurgicaux. Les connaissances acquises seront appliquées en contexte hospitalier auprès d'une clientèle en attente de chirurgie ou en soins post-opératoires.
Prévention de la santé et soins communautaires (180-31S-CE)	Ce cours permettra à l'étudiant d'effectuer des soins visant la promotion et la prévention de la maladie ainsi que le maintien de la santé dans la communauté et de comprendre les notions relatives à la santé communautaire.
Microbiologie et immunologie (101-30B-CE)	Au terme de ce cours, l'étudiante ou l'étudiant est capable de mobiliser ses connaissances sur le plan du processus infectieux et de la prévention des infections en effectuant des liens avec des concepts de physiologie humaine. De plus, ce cours met en évidence les mécanismes de défense naturels du corps humain tout en présentant les principaux pathogènes qui peuvent induire une infection ou une pathologie chez l'humain. Les notions du système immunitaire seront donc approfondies, ainsi que les pathogènes d'origine bactérienne, virale, parasitaire et fongique.
Réanimation 2 (180-30R-CE)	Dans ce cours, l'étudiant apprendra l'évaluation clinique complète et exercera à partir de situations, ses compétences d'évaluation et d'interventions acquises. L'étudiant développera des aptitudes cliniques pour l'évaluation clinique des patients de façon plus approfondie. L'étudiant effectuera plusieurs examens à l'aide de ses sens. Il apprendra à établir un ordre de priorité face à divers problèmes et augmentera l'efficacité de ses soins.

Soins à la famille et au nouveau-né (180-41S-CE)	Dans ce cours, l'étudiant développera ses connaissances sur le processus et l'expérience de la grossesse, de l'accouchement et du rôle parental pour soigner l'accouchée et le nouveau-né et permettra de mettre en pratique ses habiletés à enseigner à la mère et à ses proches en milieu clinique. Ce cours permet une première prise de contact avec la périnatalité. Au terme de ce cours, il saura apte à intervenir auprès de la mère et de son nouveau-né requérant des soins infirmiers en périnatalité.
Anatomie et physiologie 3 (101-40B-CE)	Ce cours poursuit et termine la formation en biologie des étudiants en soins infirmiers, toujours en privilégiant l'étude homéostatique de la physiologie humaine appuyée par les concepts d'organisation structurale et d'anatomie générale du corps humain. En reprenant les concepts d'équilibre homéostatique abordés dans les cours d'anatomie et physiologie I et II, ce cours permettra l'étude approfondie des systèmes de l'autoreproduction (reproduction cellulaire et système génital), du système nerveux, permettant la communication et la régulation et des systèmes associés au soutien et au mouvement du corps (os et muscle). Enfin, l'étude de ces notions compléteront le développement d'une vision intégrée du corps humain, à l'aide des concepts acquis dans tous les cours de biologie et permettront aux étudiants de résoudre des problèmes complexes appliqués aux soins infirmiers.
Soins aux enfants et aux adolescents (180-42S-CE)	Ce cours permettra à l'étudiante ou l'étudiant d'utiliser les connaissances acquises sur les stades de développement de l'enfant et sur la famille pour intervenir auprès de la clientèle de 0 à 18 ans hospitalisée. De plus, il interviendra dans le maintien et l'amélioration de la santé lors d'activités de prévention auprès de cette clientèle.
Soins en santé mentale (180-51S-CE)	Dans ce cours, l'étudiant(e) acquiert des connaissances sur les problématiques de santé mentale et toutes autres conditions qui y sont associées. Il sera en mesure d'interpréter les différentes données (physiques, sociales, environnementales, etc.) et de les lier entre elles afin d'effectuer des plans de soins adéquats. Il interviendra également auprès d'une clientèle en santé mentale dans une optique de prévention et promotion de la santé. Au terme de ce cours, l'étudiant(e) apprendra à intervenir dans un contexte multidisciplinaire et à travailler en collaboration avec les différents intervenants du milieu.
Médecine chirurgie 3 (180-50S-CE)	Dans ce cours, l'étudiante ou l'étudiant poursuit son apprentissage afin d'interpréter des situations cliniques en se référant aux pathologies et aux problèmes qui relèvent du domaine infirmier et il intervient auprès d'une clientèle adulte et âgée hospitalisée recevant des soins en médecine.
Soins auprès des personnes en perte d'autonomie (180-52S-CE)	Dans ce cours, l'étudiante ou l'étudiant acquiert des connaissances sur le processus du vieillissement normal et pathologique ainsi que les problèmes qui y sont associés. Elle/Il intervient auprès d'une clientèle en perte d'autonomie et/ou atteinte de maladies chroniques dans des milieux de soins de longue durée, de réadaptation ou en soins palliatifs, et utilise les approches milieux de vie, réadaptation ou soins palliatifs.
Médecine chirurgie 4 (180-60S-CE)	Ce cours permet à l'étudiante ou l'étudiant de consolider ses apprentissages afin d'intervenir de façon autonome auprès d'une clientèle requérant des soins en médecine-chirurgie. Il est appelé à résoudre des problèmes qui relèvent du domaine infirmier ainsi que des situations cliniques plus complexes. De plus, il intègre l'éthique et les valeurs de la profession infirmière.
Soins auprès des personnes en services ambulatoires (180-61S-CE)	Ce cours permet à l'étudiant d'acquérir des notions liées à des situations complexes de soins infirmiers en services ambulatoires. Il permet aussi à l'étudiante ou l'étudiant de consolider ses apprentissages afin d'intervenir de façon autonome auprès de la clientèle. De plus, il intègre l'éthique et les valeurs de la profession infirmière. Il verra à établir des liens de collaboration avec l'équipe soignante et devra s'adapter à différentes situations de travail. Ce cours est lié à l'épreuve synthèse. Le stage est effectué auprès de clientèles de court séjour (ou ambulatoire).

15. LES STAGES (MILIEUX ET PARTICULARITÉS)

Au cours des trois années d'études, les étudiants devront effectuer plusieurs stages en milieu hospitalier ou autre milieu pertinent.

Lors de la 1^{re} année, à la 2^e session, un stage en médecine/chirurgie d'une durée de 90 heures est prévu. Les étudiants se rendront sur le milieu préalablement attiré avec leur superviseur de stage et 5 autres de leurs collègues étudiants. Ils feront divers soins sur des patients selon le niveau acquis pendant les cours. Ce premier stage est surtout centré sur des soins de base, l'entrée en relation avec le patient, l'appropriation du fonctionnement d'un département et d'une équipe soignante.

En 3^e session, les étudiants devront effectuer un stage clinique de 120 heures en médecine/chirurgie selon la même formule que le premier stage. L'étudiant mettra en pratique plusieurs notions apprises en cours théorique et pratique. Il continuera à développer ses aptitudes et compétences cliniques. Un deuxième stage est également prévu dans le milieu communautaire où l'étudiant sera en contact avec une réalité complètement différente et davantage centré sur la promotion et la prévention des soins.

Lors de la 4^e session, les étudiants en Soins infirmiers effectueront des stages dans des spécialités soit en pédiatrie (90 heures) et en périnatalité (75 heures).

En 5^e session, deux autres spécialités sont au cursus soit santé mentale (135 heures) et gériatrie (105 heures).

Finalement, en 6^e session, deux stages de consolidation permettent à l'étudiant d'arrimer toutes les compétences acquises et se préparer aux évaluations finale ainsi qu'à l'examen de l'OIIQ.

Les milieux de stage peuvent être nombreux et différents d'une année à l'autre. En effet, il est important de mentionner que les places de stage offert au Collège dépendent des offres des milieux. Comme l'aspect personnel est important dans le Collège, une demande particulière peut être traitée. Voici quelques exemples d'endroit de stage :

- CISSS Montérégie-Est
- CISSS Montérégie-Centre
- Organisme communautaire l'Abri de la rive-sud
- CHUM
- CIUSS de l'Ouest de l'île
- CIUSS de l'Est de l'île
- Hôpital Sainte-Justine

15.1 GESTION DES STAGES

Sous l'autorité du directeur des études, la gestion des stages et du placement s'effectue en collaboration avec le coordonnateur du programme, avec les partenaires du milieu et avec les étudiants, au développement des stages sous toutes ses formes (ATE, international et autres) ainsi qu'au placement étudiant.

Selon les besoins, il assure le développement de projets et de dossiers que peuvent lui confier le directeur général et le directeur des études. Il est responsable, notamment, de la ou le:

- Gestion, coordination et développement du Service de stages et placement.
- Recrutement de milieux de stage de formation, maintien des partenariats existants, amélioration des conditions actuelles de partenariat.
- Représentation auprès des partenaires du Collège.
- Développement avec les partenaires de mentorat de formation, de stages et d'emploi (entente de bourses d'études, emploi d'été, stages rémunérés et autres implications des partenaires et du Collège).
- Préparation des guides, des contrats et des ententes de stage, en collaboration avec les milieux et les coordonnateurs de programmes.
- Développement et mise en œuvre d'activités de promotion et de placement (site internet de placement, salon placement ou carrière, foire de l'emploi, jumelage employeur-finissants/diplômés, activité d'orientation/placement de groupe et individuelle, etc.) pour accompagner les étudiants dans leur recherche de stages et d'emplois.
- Assurer la relance des finissants en termes de placement.

16. LOGIGRAMMES DES COURS

Selon le statut de l'étudiant, local ou international, une grille de cours lui est attribuée. Un étudiant international aura un cheminement sur 7 sessions, soit une session d'intégration supplémentaire et obligatoire. Cette session permet à l'étudiant international une meilleure intégration ainsi qu'une amélioration de ses performance académique.

16.1 ÉTUDIANTS LOCAUX

Session 1
Formation spécifique Théorie et laboratoires: 375 heures Stage: aucun Total: 375 heures
Anatomie et physiologie I
Introduction à la profession soins infirmiers
Ateliers d'apprentissage et d'habiletés cliniques I
Réanimation I
Comportement humain I
Formation générale Total: 150 heures
Philosophie et rationalité
Principes et procédés de la communication en français
Activité physique et santé
Total de la session : 525 heures

Session 2
Formation spécifique Théorie et laboratoires: 240 heures Stage: 90 heures Total: 330 heures
Anatomie et physiologie II
Médecine Chirurgie I
Ateliers d'apprentissage et d'habiletés cliniques II
Pharmacologie
Comportement humain II
Formation générale Total : 180 heures
Activité physique et efficacité
Philosophie : l'être humain
Écriture et littérature
Langue anglaise et communication
Total de la session : 510 heures

Session 3
Formation spécifique Théorie et laboratoires: 135 heures Stage : 165 heures Total : 300 heures
Microbiologie et immunologie
Réanimation II
Médecine et chirurgie II
Prévention de la santé et soins communautaires
Formation générale Total : 150 heures
Communiquer en anglais
Communiquer en espagnol de façon restreinte
Littérature et imaginaire
Total de la session : 450 heures

Session 4
Formation spécifique Théorie et laboratoires: 150 heures Stage: 165 heures Total: 315 heures
Anatomie et physiologie III
Soins à la famille et au nouveau-né
Soins aux enfants et aux adolescents
Formation générale Total : 180 heures
Activité physique et autonomie
Littérature québécoise
Problème éthiques de la société contemporaine
Regard sur la culture
Total de la session : 495 heures

Session 5
Formation spécifique Théorie et laboratoires: 90 heures Stage: 330 heures Total: 420 heures
Soins en santé mentale
Médecine chirurgie III
Soins auprès des personnes en perte d'autonomie
Total de la session : 420 heures

Session 6
Formation spécifique Théorie et laboratoires: 90 heures Stage : 315 heures Total : 405 heures
Médecine chirurgie IV
Soins auprès des personnes en services ambulatoires
Total de la session : 405 heures

16.2 ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Session 1
Formation spécifique Théorie et laboratoires: 105 heures Stage : aucun Total : 105 heures
Introduction à la profession soins infirmiers
Comportement humain I
Formation générale Total : 150 heures
Philosophie et rationalité
Renforcement en français
Activité physique et santé
Total de la session : 255 heures

Session 2
Formation spécifique Théorie et laboratoires: 270 heures Stage : aucun Total : 270 heures
Anatomie et physiologie I
Réanimation I
Ateliers d'apprentissage et d'habiletés cliniques I
Formation générale Total : 180 heures
Activité physique et efficacité
Philosophie : l'être humain
Principes et procédés de la communication en français
Langue anglaise et communication
Total de la session : 450 heures

Session 3
Formation spécifique Théorie et laboratoires: 150 heures Stage : 90 heures Total : 240 heures
Pharmacologie
Comportement humain II
Médecine et chirurgie I
Anatomie et physiologie II
Ateliers d'apprentissage et d'habiletés cliniques II
Formation générale Total : 150 heures
Communiquer en anglais
Communiquer en espagnol de façon restreinte
Écriture et littérature
Total de la session : 390 heures

Session 4
Formation spécifique Théorie et laboratoires: 135 heures Stage: 165 heures Total: 300 heures
Médecine et chirurgie I
Microbiologie et immunologie
Prévention de la santé et soins communautaires
Réanimation I
Formation générale Total : 180 heures
Activité physique et autonomie
Littérature et imaginaire
Problème éthiques de la société contemporaine
Regard sur la culture
Total de la session : 480 heures

Session 5
Formation spécifique Théorie et laboratoires: 150 heures Stage: 165 heures Total: 315 heures
Anatomie et physiologie III
Soins à la famille et au nouveau-né
Soins aux enfants et aux adolescents
Formation générale Total : 60 heures
Littérature québécoise
Total de la session : 375 heures

Session 6
Formation spécifique Théorie et laboratoires: 90 heures Stage: 330 heures Total: 420 heures
Médecine chirurgie III
Soins auprès des personnes en pertes d'autonomie
Soins en santé mentale
Total des heures : 420 heures

Session 7
Formation spécifique Théorie et laboratoires: 90 heures Stage : 345 heures Total : 435 heures
Médecine chirurgie IV
Soins auprès des personnes en services ambulatoires
Total des heures : 435 heures

17. MATRICE DES COMPÉTENCES

Programme			01Q0	01Q3	01QF	01Q1	01Q4	01Q5	01Q8	01Q9	01QG	01Q2	01Q6	01QE	01Q7	01QB	01QC	01QA	01QJ	H10H	01QD	01QL	
Session 1 et 2																							
180-101-CE	Introduction profession infirmiers	3-1-2 2,00	x	x	x																		
101-10B-CE	Anatomie physiologie I	2-2-2 2,00				x																	
180-10A-CE	Ateliers d'apprentissage I	1-9-3 4,33					x	x	x	x													
180-10R-CE	Réanimation I	1-3-2 2,00									x												
350-100-CE	Comportement humain I	2-1-3 2,00										x	x										
180-20B-CE	Anatomie physiologie II	2-2-2 2,00				x																	
180-20S-CE	Médecine chirurgie I	0-6-2 2,66					x	x	x	x				x									
180-20A-CE	Ateliers d'apprentissage II	0-6-3 3,00					x	x	x	x													
180-20P-CE	Pharmacologie	3-0-3 2,00								x													
350-200-CE	Comportement humain II	2-1-3 2,00										x	x										
Session 3 et 4																							
101-30B-CE	Microbiologie immunologie	2-2-2 2,00													x								
180-30S-CE	Médecine chirurgie II	0-8-1 3,00									x												
180-31S-CE	Prévention santé soins communautaires	2-3-2 2,33														x	x						
180-30R-CE	Réanimation II	0-3-3 2,00								x	x												
101-40B-CE	Anatomie physiologie III	2-2-2 2,00				x																	
180-41S-CE	Soins famille et nouveau-né	3-5-2 3,33					X		X									x			x		
180-42S-CE	Soins enfants et adolescents	3-6-2 3,66					x		x							x				x			
Session 5 et 6																							
180-51S-CE	Soins santé mentale	3-9-3 5,00							x							x	x					x	x
180-50S-CE	Médecine chirurgie III	1-6-2 3,00					x		x					x									
180-52S-CE	Soins auprès personnes perte autonomie	2-7-2 3,66					x		x													X	
180-60S-CE	Médecine chirurgie IV	1-7-2 3,33			x				x					x									
180-61S-CE	Soins services ambulatoires	1-7-2 3,33					x							x		x	x						

18. RÉFÉRENCES

Le Collège vous incite à consulter les documents suivants, complémentaires au présent cahier programme :

- Le ***Règlement sur le régime des études collégiales***¹ (RREC): il décrit les règles relatives à l'enseignement collégial;
- La ***Politique institutionnelle d'évaluation des programmes (PIEP)**** : elle permet de définir, encadrer et réaliser l'évaluation des programmes de formation continue;
- La ***Politique d'évaluation des apprentissages (PIEA)**** : elle permet de connaître les droits de l'étudiant, soit le droit de savoir ce que les enseignants attendent de lui, le droit à une évaluation juste et équitable, le droit d'être informé de ses progrès et le droit au traitement confidentiel de son dossier scolaire;
- Le ***Guide de l'étudiant**** : il contient toute l'information essentielle pour faciliter l'adaptation et l'intégration de l'étudiant à son nouvel environnement et au fonctionnement de l'ensemble du régime d'études.

L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. www.oiiq.org

Visitez régulièrement notre site Internet à l'adresse www.ellis.qc.ca pour obtenir toute l'information dont vous avez besoin. N'hésitez surtout pas à communiquer avec un membre de notre personnel qui se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions et à vous rencontrer au besoin.

*Document disponible sur notre site Internet.

¹. *Règlement sur le régime des études collégiales*, R.R.Q., c. C-29, r.5.1.1.